



Mercredi 7 novembre 2007

de 9^h00 à 13^h00

**Cour de cassation
Grand'chambre**

Entrée rue du Harlay
(face à la place Dauphine) 75001 PARIS

Métro : Cité, Châtelet, Saint Michel (ligne 4) ou Pont neuf (ligne 7)
RER B ou C : Saint Michel Notre Dame



www.defenseuredesenfants.fr

Dominique Versini

a le plaisir de vous inviter à une conférence-débat

sur le thème d'actualité :

**L'enfant au cœur
des nouvelles parentalités :
Statut des tiers,
statut du beau-parent ?**

animée par

Paul Amar, journaliste

Mercredi 7 novembre 2007

à la Cour de cassation, Grand'chambre
de 9^h00 à 13^h00

programme

9^h00 - 9^h15 Accueil

9^h15 - 9^h30 Introduction

par Dominique Versini, Défenseure des enfants

Table ronde 1

«L'enfant au cœur des nouvelles parentalités»

9^h30 - 10^h30 :

Les nouvelles configurations familiales

Gérard Neyrand,
sociologue et professeur à l'université de Toulouse III

L'enfant en circulation dans les nouvelles configurations familiales :

l'importance de sécuriser ses liens affectifs avec les tiers

Geneviève Delaisi de Parseval,
psychanalyste

Parole aux associations

l'UNAF (Union nationale des associations familiales),
la FNEPE (Fédération nationale de l'école des parents et des éducateurs),
l'APGL (Association des parents et futurs parents gays et lesbiens),
le Club des Marâtres

10^h30 - 10^h45 Pause

Table ronde 2

«Quel statut pour les tiers qui partagent ou ont partagé la vie d'un enfant ?»

10^h45 - 12^h00 :

En quoi le statut des tiers peut-il aider à faciliter la vie quotidienne des familles et à préserver les liens affectifs dans les situations de rupture ?

Hugues Fulchiron,
professeur de droit et président de l'université Lyon III

Le point de vue du juge et de l'avocat

Josiane Bigot,
magistrat, conseiller à la Cour d'appel de Colmar,
et Claude Lienhard,
avocat, professeur des universités

Réactions et mise en perspective
par des parlementaires

Marie-Thérèse Hermange , sénatrice de Paris ^(sous réserve) ;
Claire-Lise Campion, sénatrice de l'Essonne ;
Françoise Hostalier, députée du Nord ;
Patricia Adam, députée du Finistère
Henriette Martinez, députée des Hautes-Alpes

12^h00- 13^h00 Débat avec la salle

Clôture par Dominique Versini

Cocktail